



MOT DU PRÉSIDENT

Les vacances sont passées, j'espère que vous en avez bien profité. J'espère aussi vous retrouvez nombreux en pleine forme, prêt à reprendre votre activité sportive à Galatée.

Le début de saison a démarré depuis plus d'un mois et nous voulions d'abord souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux adhérents du Club Galatée. Nous sommes heureux de votre arrivée et je suis convaincu que votre implication vous permettra de vivre pleinement votre passion.

Lors de l'AG du 26 septembre 2018, nous avons présenté le bilan moral et financier de notre association. Pour rester à l'équilibre budgétaire, les membres du bureau ont souhaité procéder à un réajustement du montant de notre cotisation annuelle. La cotisation pour cette nouvelle saison a été augmentée de 20€ pour tous les adhérents. Elle reste une des moins cher du département pour les mêmes activités.

*De plus et afin d'organiser sereinement la saison, nous vous remercions de faire parvenir, à notre secrétaire, votre dossier d'inscription au plus tard à la **mi-décembre 2018**.*

Les membres du bureau et moi-même restons à votre entière disposition pour répondre à vos questions. Nous espérons avoir le plaisir de se rencontrer aux abords de notre terrain de jeu favori.

Je vous souhaite une excellente saison et de belles plongées.

Michel

ACTUALITÉS

- **INSCRIPTIONS** : Pensez à faire votre réinscription ! N'hésitez pas pour vos règlements, à faire un virement au club.
- **LE CALENDRIER ELECTRONIQUE** sur le site du Galatée, vous donnera les dates de tous les cours, des fosses, et du bar. N'hésitez pas à le consulter !
- **PROCHAINEMENT** : **Soirée Bio** pour tous, mardi 20 novembre.
- **LES PREMIERES SORTIES DE L'ANNEE** :



Sortie Bio à Groix
du 14 au 18 septembre



Sortie Tech et Explo à Golfe Juan
du 29 octobre au 3 novembre



Sortie Enfants-Ado en Corse
du 21 au 28 octobre



UTILISATION DU MATÉRIEL

Pensons à aider l'équipe de bénévoles qui prend soins de vérifier le matériel du club et gonfle les blocs le samedi matin pour que nous puissions les utiliser pendant nos séances à la piscine.

Pour cela, soyons vigilants, en prenant soins de bien vider les stabs avant de les remettre en place en respectant l'ordre des tailles.

De même, prenons garde à bien replacer les détendeurs, et à remettre les bouteilles vides au bon endroit.

Cela leur facilitera la tâche ! Merci pour eux.

Le bureau



LE BUREAU

Le bureau en quelques lignes...

Tout d'abord les membres du Bureau sont avant tout des adhérents, comme tous les membres du Galatée !

Et si le Bureau existe c'est pour deux raisons : Une raison légale et obligatoire ;

seul le bureau, à travers ses 3 fonctions (Président, Secrétaire, et Trésorier) est reconnu par l'Etat pour toutes communications administratives (location de la piscine, utilisation de salles, demande de subventions, etc...), et pénale (incidents etc...).

Le bureau s'assure et rend compte à l'administration, du respect des lois régissant notre activité subaquatique, pour rappel cette activité dépend du code du sport.

La deuxième raison, c'est la gestion des activités propres à notre club (les formations : technique, bio, psp, nage libre, ludique ou sportive, apnée, ainsi que le bar, la fête du club, les sorties, etc...).

C'est le bureau qui anticipe et valide l'achat du matériel, qui règle les factures (entretiens, locations de la piscine et de la fosse, licences et assurances), qui engage le club pour les sorties, qui établit le budget etc...

Mais aussi une préoccupation constante du bureau est, en fonction de l'évolution des activités, de s'assurer de la présence en nombre suffisant d'encadrants pour répondre aux besoins des activités, et si nécessaire, mettre en place les formations correspondantes afin de permettre chaque année l'accueil de nouveaux adhérents débutants ou non, des enfants aux adultes. Pour tout cela notre club s'est doté par ses statuts (nous vous invitons à les consulter sur notre site) d'un bureau étendu à 8 membres afin de pouvoir répartir la charge de travail sur un plus grand nombre.

D'un point de vue pratique, le bureau se réunit une fois par mois pour la gestion et l'organisation courante, avec à l'occasion des réunions supplémentaires pour répondre aux questions urgentes.

Le Bureau est élu par vous tous adhérents, en règle de vos cotisations, lors de l'Assemblée Générale. Chaque membre recevant un mandat de 4 ans, est votre expression et vous engage dans le club par la validation du compte rendu d'activités et des comptes lors de la réunion annuelle.

Le bureau est une organisation vitale pour notre club, sans lui pas d'autorisation préfectorale, pas de piscine, pas de reconnaissance par la FFESSM, donc pas d'existence.

Aujourd'hui le Bureau c'est :

- **Michel**, Président
(dirigeant et représentant de l'association),
- **Virginie**, Secrétaire
(chargée du fonctionnement administratif),
- **Eric**, Trésorier
(chargé de la gestion financière),
- **Daniel**
(responsable technique et de la section enfants),
- **Maeva**
(responsable des sorties loisirs et techniques en mer),
- **Jonathan**
(responsable de la gestion et de l'entretien du matériel. C'est grâce à lui et son équipe que nous ne manquons pas d'air !)
- **Philippe**
(responsable de la communication et de la section Bio). Demain nous aurons besoin de nouveaux.

N'oublions pas que notre club est associatif, fait uniquement de bénévoles, y compris pour les membres du bureau, qui ne perçoivent aucun salaire ou autre indemnité, juste la conscience, comme tous les encadrants, d'aider à transmettre ce qu'ils ont reçu des adhérents précédents et cela depuis plus de 40 années !!

Le club et donc le bureau ont besoin d'adhérents qui s'engagent, ne perdons pas cela de vue. Que chacun réfléchisse à ce qu'il peut apporter au club, soit en entrant au bureau (il y a une place vacante), soit en prenant ou en amenant de nouvelles activités.

Le Galatée est un beau club, grâce à tous ses adhérents, gardons cela pour continuer à transmettre.

Philippe P

LES MEMBRES DU BUREAU



Maeva - Michel - Eric - Daniel - Jonathan - Virginie - Philippe